Syndicalisme et jeunesse (XIX^{e}-XXI^{e} siècles)

2 et 3 décembre 2027 – Montreuil

Appel à communications

Visant à organiser les travailleurs, le syndicalisme ne se structure pas en premier lieu selon une logique générationnelle. Pourtant, la question de la jeunesse ne manque pas de se poser aux syndicalistes. Cette relation d'importance a cependant peu retenu l'attention, l'historiographie de la jeunesse ayant jusqu'ici montré une prédilection marquée pour le monde étudiant – surtout parisien – et, secondairement, pour les jeunesses « irrégulières » – ces marges souvent rendues visibles par les institutions d'État qui les poursuivent (police, justice) ou les prennent en charge. Le rapport Syndicalisme/Jeunesse n'est en rien étranger à ces problématiques mais les excède de beaucoup, permettant notamment d'approcher en longue période les jeunesses populaires, dans leur diversité de formation, de profession, de cadre géographique, de genre.

Si l'enfance et le fort encadrement qui la caractérisent constituent un premier environnement dans lequel se forgent des représentations du travail, des principes, des repères, c'est bien avec la jeunesse que se font jour les premiers engagements. Ceux-ci peuvent être d'emblée intergénérationnels et porter sur des problématiques d'ensemble. Ils peuvent au contraire se cristalliser sur la base de questions plus spécifiquement liées à l'âge ou à un enjeu contribuant à former une « communauté d'empreinte » (Marc Bloch) générationnelle. Des écarts de sensibilités entre générations peuvent donner naissance à des mobilisations et des engagements juvéniles liés à des terrains moins investis par les aînés (ou perçus comme tels). Dans tous les cas, une couleur juvénile s'impose souvent, qu'il s'agisse de motivations ou de modalités d'action.

Il arrive enfin que le thème de « la jeunesse » – en rapport ou non avec l'évolution démographique du poids des cohortes juvéniles (écho de l'« enquête Agathon » au début du XX^{e} siècle, coup de jeune de la France des années 68) – s'invite au premier plan du débat public, suscitant des prises de position globales, des analyses centrées sur ce moment de la vie, des études, journalistiques, académiques, impulsées par des mouvements de jeunesse et d'éducation

populaire ou liées aux administrations étatiques. Cela ne manque pas de susciter débats, réflexions, propositions et initiatives dans le monde syndical lui-même – non sans possible concurrence entre confédérations désireuses d'être associées à une jeunesse souvent valorisée. Entre crainte d'une substitution du conflit de générations à la lutte de classes et volonté de toucher et de comprendre les nouvelles générations, qu'est-ce ce que les syndicats ont à dire de « la jeunesse » quand ils décident de s'emparer de ce qui est parfois aussi une construction médiatique ?

À l'initiative de l'Institut CGT d'histoire sociale, avec le concours du laboratoire Triangle (Université Lyon 2), du Centre d'histoire des Mondes contemporains (Université Paris 1) et du Codhos, ce colloque entend ainsi approcher à la fois ce que le syndicalisme pense des jeunes, fait des jeunes, propose aux jeunes et, dans l'autre sens, ce que les jeunes pensent et font du syndicalisme. Il propose d'étudier cette relation encore trop méconnue à travers six axes.

- Monde du travail et fait juvénile

  Il peut exister des statuts spécifiques pour les jeunes travailleurs dans l'organisation d'une entreprise de part et d'autre d'un seuil d'âge, source de revendications propres. Plus largement, le droit lui-même distingue les travailleurs selon leur âge, à commencer par celui à partir duquel ils peuvent occuper un emploi, soit pour imposer aux employeurs des protections spécifiques, qu'il importe de faire respecter, à l'endroit des plus jeunes, soit pour imposer des rémunérations et/ou des droits moindres (abattements d'âge ou projets récurrents de dérogation au droit du travail censés réduire le chômage des jeunes). Tout le champ des conventions collectives vaut également d'être investigué sous cet angle, tandis que nombre de cursus de formation imposent des stages, sur lesquels repose l'équilibre économique de diverses activités et entreprises. Au-delà, sans qu'un critère d'âge soit nécessairement établi, certains secteurs d'activité mobilisent tout particulièrement les cohortes juvéniles, des jeunes ouvrières du textile ou de Moulinex aux saisonniers, coursiers à vélo en passant par les salariés de McDonald's, autant de cadres qui appellent une attention particulière.

- Enjeux organisationnels

  Au sein du mouvement ouvrier, des structures juvéniles propres n'ont pas tardé à se constituer : dans le champ politique aussi bien que dans l'univers syndical ou à la confluence des deux. Soit que des particularités juvéniles fortes paraissent appeler une réponse organisationnelle spécifique, soit qu'on cherche un vivier pour assurer le

renouvellement des effectifs et des cadres, le syndicalisme n'échappe pas aux interrogations portant sur l'opportunité de se doter de branches juvéniles dont il convient alors de décider du degré d'autonomie et du champ d'action. C'est aussi la question de la place des plus jeunes dans une vie syndicale qui, non sans tension entre formes de socialisation ou expériences des premiers et celles de responsables dont l'autorité exercée renvoient à des types passés de savoir-faire et de légitimation militants, a pu aller jusqu'à fixer des conditions d'âge pour l'adhésion.

Quels critères de différenciation générationnelle se font jour ? Dans quels contextes ? Quelles perceptions en ont les syndicats ? Les prennent-ils en compte et selon quelles modalités ? Quels enjeux en matière de formation ? C'est aussi la question du rapport aux autres organisations juvéniles rassemblant (ou visant à rassembler) des jeunes travailleurs, notamment les influentes Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et la Jeunesse agricole catholique (JAC). Enfin, il sera utile de voir quel type de communication spécifique elles ont pu mettre en œuvre en direction des jeunes (affiches, tracts, etc.).

- Engagements et mobilisations

  Au cœur des relations Syndicalisme/Jeunesse se trouve la question des engagements et des mobilisations, de leurs modalités et de leurs finalités, de leur écho, de leur spécificité, de leurs suites. Si le colloque doit étudier ces enjeux au sein de la sphère du travail, il ne saurait pour autant s'y tenir. En effet, les initiatives syndicales liées à la jeunesse ont pu prendre dans certains cas une tonalité antimilitariste affirmée. Sous le triple registre du pacifisme, de la solidarité internationale et du refus d'intervenir dans les conflits sociaux, ce fut, de bonne heure et longtemps à l'exemple du « sou du soldat », l'un des principaux modes « d'accroche » des jeunes déjà insérés dans le monde du travail, quand bien même les initiatives en ce sens se déroulaient hors de l'entreprise.

  Que ces premiers chemins de mobilisation s'inscrivent dans un cadre syndical ou non, celles et ceux qui les ont empruntés en apportent la mémoire et l'expérience avec eux lorsqu'ils rejoignent le monde syndical. Il conviendra donc de prêter attention à l'ensemble des engagements des jeunes syndiqués (politiques, confessionnels, sportifs, liés à l'éducation populaire…), que ceux-ci aient pris corps en amont ou en parallèle d'activités proprement syndicales, non sans inévitables rétroactions. Une attention particulière pourra être portée aux « grèves de jeunes », à l'exemple de celle de Saviem à Caen (1967) et de toutes celles qui auront lieu après 1968.

- Apprentissage et formation professionnelle

L'apprentissage, dont le contrôle fut longtemps une préoccupation ouvrière majeure de même que la formation professionnelle, ses lieux, ses dispensateurs et sa rémunération constituent un fort enjeu : on sait la place que les centres d'apprentissage ou les écoles des entreprises ont joué dans la socialisation syndicale. On connaît aussi le rôle de la CGT dans la conception et la mise en œuvre de l'enseignement professionnel à la Libération (« centres d'apprentissage », ancêtres des lycées professionnels). A l'inverse, l'allongement des scolarités a fortement pesé sur les modalités d'une socialisation juvénile à distance des syndicats. Ici aussi, les enjeux liés au genre doivent être considérés attentivement, tant sont sensibles les différences entre jeunes hommes et jeunes femmes.

- Jeunesse et hors-travail

Le syndicalisme et ses bases multiples, à l'instar et en concurrence avec les « œuvres » patronales, parfois combinées aux initiatives cléricales, a produit nombre de réflexions, de propositions et d'actions concernant les jeunes hors du travail. Plus précisément, les revendications liées au sport, à la culture, aux loisirs mais aussi à l'hébergement (foyers de jeunes travailleurs) ont pu être particulièrement accentuées en direction des jeunes, l'instauration des comités d'entreprise renforçant cette dynamique elle-même.

- Syndicalisme et jeunes non-travailleurs

S'ils ne sont longtemps que grains de sel face aux cohortes juvéniles massivement laborieuses, les élèves d'un enseignement secondaire allongé ainsi que les étudiants représentent une part vite croissante de leur génération dans la deuxième moitié du XX^{e} siècle. Se pose alors non seulement la question d'une possible syndicalisation des étudiants (réglée dans les faits très en amont de la massification), voire des lycéens (avec, notamment, l'éphémère tentative des CAL et de l'UNCAL, ou, plus tard l'UNL, l'USL…) et des élèves des établissements techniques mais aussi celle des relations à nouer entre « syndicats ouvriers » et « syndicats étudiants ».

Ces questions n'ont pas à toutes périodes la même intensité mais elles traversent la période contemporaine. Des chronologies entremêlées ne laissent pas d'inscrire des ruptures et des discontinuités, au gré des guerres et des crises, des luttes sociales et de l'orientation du débat public, de la place et de la configuration de l'État social, de l'évolution de la scolarisation et des rapports parents/enfants, des migrations et de la considération apportée à ces enjeux, des

ruptures démographiques et de la place des jeunes dans un marché de l'emploi qui a lui aussi une histoire…

Sensible aux permanences et aux tournants, le colloque s'inscrit dans une perspective historienne. Pour autant, y ont toute leur place les contributions issues de la sociologie, de la science politique, du droit, des STAPS ou des sciences de l'éducation. Les approches traitant les enjeux de genre sont particulièrement bienvenues tant cette dimension joue un rôle important dans chacun des axes présentés.

Aux côtés d'études sur la France métropolitaine pourront être proposées des mises en perspective impériales comme des comparaisons avec d'autres situations nationales, en premier lieu européennes. À l'intérieur même des frontières hexagonales, les études interrogeant des spécificités régionales, locales et/ou professionnelles seront également nécessaires à une bonne appréhension des phénomènes étudiés.

Ce colloque entend éclairer l'ensemble du spectre syndical, depuis les principales confédérations ouvrières jusqu'au syndicalisme agricole, enseignant, de cadres…

Dans la continuité des initiatives scientifiques précédentes, il sera l'occasion de rencontres et d'échanges fructueux entre chercheurs et syndicalistes. En ce qui concerne la CGT, des ressources archivistiques nouvelles sont mises à disposition, en particulier les fonds du Centre confédéral de la jeunesse, aux côtés des nombreuses sources internes inventoriées centralement ou dans les IHS fédéraux et territoriaux (https://www.ihs.cgt.fr/).

Les propositions de communication (2500 signes maximum) sont à envoyer **pour le 7 octobre 2026** à Stéphanie Meunier (ihs@cgt.org) en précisant bien la période traitée et les sources utilisées.

Ce colloque est organisé par l'Institut CGT d'histoire sociale, le Centre d'histoire sociale des Mondes contemporains (Université Paris 1, UMR 8058), le laboratoire Triangle (Université Lyon 2, UMR 5206) et le Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (Codhos).

Conseil scientifique et d'organisation :

Fabien Archambault (Université Paris 1, CHS) ; Jérôme Beauvisage (IHS CGT) ; Sophie Béroud (Université Lyon 2, Triangle) ; Laurent Besse (IUT de Tours, CeTHiS) ; Marie-Laurence Bertrand (IHS CGT) ; David Chaurand (IHS CGT) ; Maryse Dumas (IHS CGT) ; François Duteil (IHS CGT) ; Gilbert Garrel (IHS CGT) ; Alain Guinot (Syndicaliste) ; Laure

Machu (Université Paris Nanterre, IDHE.S) ; Michel Pigenet (Université Paris 1, CHS) ; Nathalie Ponsard (Université Clermont-Ferrand, CHEC) ; Guillaume Roubaud-Quashie (Université Bourgogne Europe, LIR3S, Codhos) ; Anne-Marie Sohn (Ecole normale supérieure de Lyon) ; Frank Georgi (Université Paris-Saclay, IDHE.S) ; Marianne Thivend (Université Paris Cité, Cerlis)